

AEA



ANIMATEUR ECOLE D'ARBITRAGE

Faire vivre l'arbitrage dans le club
Être le relai de la Commission Territoriale
d'Arbitrage au sein du club

Durée : 15 heures

PUBLIC VISE

- 🦋 **Public** : Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeante bénévole ou professionnelle de l'activité.

PRE-REQUIS

- 🦋 **Le candidat doit** :
 - Être âgé de 18 ans minimum et être licencié à la FFHB tout au long de la formation
 - Fournir l'attestation sur l'honneur – honorabilité/probité de l'encadrant (se renseigner auprès de votre structure d'appartenance)
 - **Être titulaire de la qualification « Accompagnateur Club »**

VALIDATION du MODULE

- 🦋 Le module doit être validé dans la saison, dans la limite des dates qui figurent plus loin.
- 🦋 Le module est validé dès lors que le stagiaire a suivi tous les temps de formation (présentiel et/ou distanciel), et, a répondu aux attentes exigées selon le module.
 - > Pour l'AEA : Déroulement de l'épreuve (1h - jury de 2 personnes – présentiel ou distanciel)
 - Présentation d'un bilan d'activité qualitatif et quantitatif de l'école d'arbitrage (20')
 - Présentation d'une séquence de formation choisie par le stagiaire (10')
 - Entretien avec le jury sur la base des 2 présentations (30')

RECYCLAGE du MODULE tous les 5 ans

Vous conservez une qualification pendant une durée de 5 ans. Passé ce délai, un recyclage est nécessaire pour renouveler la qualification. Néanmoins la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement exige le maintien des connaissances et des compétences au regard des exigences et évolutions fédérales.

- 🦋 Pour le recyclage : point d'étape sur le fonctionnement de l'école d'arbitrage (1h - présentiel ou distanciel)
 - Présentation d'un bilan d'activité qualitatif et quantitatif de l'école d'arbitrage (30')
 - Entretien (30')

ACTIVITES

- ☞ A1 - Il prépare et organise son action dans le cadre du projet associatif du club.
- ☞ A2 - Il contribue au projet de formation du joueur / arbitre et de l'arbitre / joueur
- ☞ A3 - Il participe au réseau de détection
- ☞ A4 - Il est garant des valeurs du handball au sein du club

COMPETENCES VISEES

- ☞ Situer son action dans le projet du club et dans l'architecture fédérale
- ☞ Motiver et fidéliser les personnes intéressées au sein du club.
- ☞ Promouvoir l'arbitrage au sein du club.
- ☞ Accompagner les joueurs et les entraîneurs dans la compréhension de la règle (mieux comprendre pour mieux jouer ou manager)
- ☞ Proposer des temps de formation adaptés aux différents publics en s'appuyant sur la documentation fédérale existante.
- ☞ Animer des séquences alternant théorie et pratique, attractives et motivantes, permettant de générer l'attention et la participation de tous.
- ☞ Reconnaître et identifier les profils d'arbitres
- ☞ Participer au réseau territorial (PPF)
- ☞ Désigner les Jeunes Arbitres sur les rencontres déléguées au club
- ☞ Sensibiliser les différents acteurs à des valeurs de fair-play, de respect, de tolérance et de solidarité (joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents, ...)
- ☞ Développer une image positive de l'arbitrage et des arbitres

MATERIEL NECESSAIRE

- Un ordinateur portable
- Une connexion adéquate pour les temps en visioconférence pour les classes virtuelles (Application Zoom ou TEAMS)

AEA – ANIMATEUR ECOLE D'ARBITRAGE

Fiche formation (21/07/2025)

DATES et DUREE DE LA FORMATION

🏆 1 session de 15 heures

🏆 Modalités de formation mixtes

(voir les séquences = S1, S2, S3...ci-dessous)

🏆 Du Session du 01/12/25 au 30/04/26

• S'inscrire avant le 01/10/25

> 3 heures en animation	> 7 heures 30 minutes en visioconférence	> 4 heures 30 minutes en FOAD
S5 : 04/01/26 Animation en secteurs*, en présentiel avec des formateurs	S3 : 13/12/25 de 9h00 à 11h30 S6 : 10/01/26 de 9h00 à 11h30 S8 : 07/02/26 de 9h00 à 11h30	S1 : du 01/12 au 08/12/25 S2 : du 01/12 au 12/12/25 S4 : du 14/12 au 05/01/26 S7 : du 14/12 au 02/02/26 S9 : du 09/02 au 23/02/26 S10 : du 14/12 au 31/03/26 <i>(Dont Rédaction du projet École d'Arbitrage du club)</i>

LIEUX DE FORMATION

🏆 Le temps en présentiel de formation se font en visioconférence, via l'application Zoom.

TARIFS

🏆 Professionnel
• 180 €uros

🏆 Bénévole
• 120 €uros

INSCRIPTION

Campus des handballeurs

Toutes les inscriptions doivent être effectuées par le stagiaire au minimum 1 SEMAINE avant la première journée de formation, sur la plateforme « sporteef » nommée aussi « Campus des Handballeurs ».

- Créez votre compte : cliquez sur l'image ci-contre ou suivez le lien ci-dessous
[CAMPUS](#)

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement Stagiaire Handicap](#)

- Consultez le lien ci-contre en cliquant sur LE LIEN ou voir le contact ci-dessous

Le Guide Normand des Formations

- Le catalogue des formations sera téléchargeable sur le site internet courant août.

RENSEIGNEMENTS

 Pour les aspects administratifs : Lucie CASTEL – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Pour les aspects financiers : Chantal TAMPERE – 02.35.64.41.13 – 5900000.ctampere@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques : 5900000.formation@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques Arbitrage : Hervé RIGAL – 06.34.64.94.30 – 5900000.hrigal@ffhandball.net

 Référente Handicap : Lucie CASTEL – 06.08.35.21.14 – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Référent Intégrité : Philippe LEMAITRE – 5900000.ref-integrite@ffhandball.net